
Discours d'un des élèves de la fabrication du salpêtre, qui témoignent du dévouement de tous les élèves à la patrie, et réponse du Président, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794)

Marc Guillaume Alexis Vadier

Citer ce document / Cite this document :

Vadier Marc Guillaume Alexis. Discours d'un des élèves de la fabrication du salpêtre, qui témoignent du dévouement de tous les élèves à la patrie, et réponse du Président, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 728-729;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31635_t1_0728_0000_10

Fichier pdf généré le 23/01/2023

« Représentans, votre énergie, votre surveillance persévérantes, ont pour égide la masse entière du peuple français. Levez, pour maintenir la gloire et l'utilité de vos travaux, douze cent mille républicains; le peuple de Paris, tous les départemens, forment au tour de vous un rempart impénétrable; ils surveilleront les perfides, ils seront les premiers à les livrer au glaive de la loi; et toujours animés de l'amour de l'indépendance et du civisme le plus pur, ils aimeront à en partager avec vous les sentimens honorables et magnanimes.

« Courage, représentans! terrassez la coalition des traîtres dans l'intérieur; dévoilez les mystères sinueux de leurs complots, tandis que les tonnerres qui arment nos légions écraseront les tyrans conjurés, et les esclaves imbéciles qu'ils fanatisent.

« Dans vos mains généreuses reposent les hautes destinées de la patrie. Si le peuple français met tant de zèle et d'union dans son obéissance aux lois, c'est que le dépôt sacré de son bonheur, surveillé par ces montagnards intrépides, se trouve confié, par la raison publique, à la fermeté, à la sagesse et à la vertu » (1).

Le président répond : la Convention décrète que l'adresse de la commission des armes et poudres de la République sera mentionnée honorablement au procès-verbal, et insérée en entier au bulletin, ainsi que la réponse du président.

III

L'administration de la fabrication révolutionnaire des poudres et salpêtres obtient la parole. L'orateur dit :

Législateurs,

« L'administration des armes, salpêtres et poudres, vous présente les élèves du cours révolutionnaire; ils déposent sur l'autel de la patrie des canons, du salpêtre et de la poudre, fabriqués par eux. Déjà Paris a fourni un grand nombre de bouches à feu, et plus de cinquante mille livres de salpêtre. L'énergie républicaine, dirigée par vous, fait de toute la France un atelier d'armes, une fabrique de salpêtre. Bientôt la République, hérissée de bouches à feu, portera la terreur et la mort parmi ces hordes esclaves qui osent combattre contre elle. (*On applaudit*).

« Encore une fois les sans-culottes prouvent combien ils sont dignes de la liberté. C'est au moment où la perfidie, l'ambition, l'intrigue les travaillent en tous sens, qu'ils redoublent de courage pour forger les tonnerres et composer la foudre. Que les despotes s'étonnent donc de leur existence; qu'ils reconnaissent donc le pouvoir d'un peuple qui veut la liberté.

« Législateurs, guidez toujours, par de sages décrets, le mouvement révolutionnaire : il sauvera la République. (*On applaudit*).

(1) P.V., XXXIII, 488-89. Texte original, non signé (C 295, pl. 996, p. 31). Mention dans *Débats*, n° 556, p. 153.

« Comptez sur l'énergie du peuple français, sur son amour pour la patrie, sa haine pour les tyrans, son respect pour les lois, et sa vénération pour ses représentans. Comptez surtout, comptez sur sa ferme volonté de tout sacrifier pour soutenir et défendre sa liberté. Vive la République une et indivisible » (1).

Le président répond : l'insertion de l'adresse de l'administration de la fabrication révolutionnaire des poudres et salpêtres, au bulletin, est décrétée.

Les mêmes élèves demandent que la Convention veuille bien assister aux épreuves qu'ils se proposent de faire de la poudre et des canons qu'ils ont fabriqués. Le président donne le baiser fraternel à plusieurs d'entre eux (2). Sur la motion d'un membre, la Convention nationale décrète qu'elle y enverra une députation.

112

Les élèves de la fabrication du salpêtre succèdent, conduisant avec eux une pièce de canon, de la poudre et du salpêtre qu'ils ont fabriqué. Un d'eux obtient la parole, et dit :

« Citoyens législateurs, vous nous avez appelés de tous les districts de la République et des sections de Paris, pour faire du salpêtre, de la poudre et des canons, vos vœux seront remplis; vous n'avez qu'à parler, et nous sommes prêts. Dans quelque endroit que vous nous envoyiez, nous irons, et votre attente ne sera pas vaine. Quand nous aurons suffisamment fait des canons et de la poudre pour terrasser les tyrans de notre liberté, notre tâche sera-t-elle remplie ? Non; il nous en restera une plus glorieuse : ce sera d'aller avec nos frères, au champ de la gloire, terrasser les tyrans et leurs satellites. Il faut que ces vils esclaves apprennent ce que peuvent le génie de la liberté et l'amour de la patrie; il faut qu'ils sachent que si les républicains savent faire de la poudre et des canons, ils savent aussi se battre : nous périrons, s'il le faut, sous leurs coups, plutôt que de rentrer dans l'esclavage. Heureux si, en expirant, nous pouvons crier : *Vive la République !* » (3) (*Vifs applaudissements*).

Le président répond :

Paroissez, tyrans, venez, si vous l'osez contempler ce spectacle imposant. Croyez-vous que des vils satellites à cinq sols par jour, que des soldats qui marchent au combat à coups de bâtons, puissent dompter un peuple qui forge la foudre et qui a révolutionné jusqu'aux entrailles de la terre pourront combattre ! Quoi ! vous osez prétendre lui donner un roi, et quels infâmes moyens prenez-vous pour y parvenir ? Quelques lâches conspirateurs choisis dans le limon de la crapule...! des faiseurs de pamphlets

(1) P.V., XXXIII, 489-90. Texte original non signé (C 295, pl. 996, p. 32). Extraits dans *Débats*, n° 548, p. 10; *Mon.*, XX, 11; Bⁱⁿ, 30 vent.

(2) *J. Sablier*, n° 1210.

(3) P.V., XXXIII, 490. Conforme à l'original, sauf l'orthographe (C 295, pl. 996, p. 34). *Débats*, n° 548, p. 11; *Mon.*, XX, 11; Bⁱⁿ, 30 vent. Mention dans *J. Mont.*, p. 1040.

qui vendent leur poison à deux sols, des orateurs de halle, des vils spadassins, et un ramas impur de brigands sans moralité comme sans courage... non ce n'est pas à de tels scélérats qu'un peuple magnanime accordera sa confiance; leur masque est touché et leurs têtes coupables auront bientôt le même sort. La Convention nationale accepte, etc., et vous invite à sa séance (1).

La Convention nationale décrète que l'adresse des élèves à la fabrication des armes et salpêtres, ainsi que la réponse du président, seront insérées en entier au bulletin.

113

L'agence nationale des poudres et salpêtres présente un bonnet de la liberté formé avec du salpêtre, et dit :

« Législateurs, recevez ce premier hommage de l'agence nationale des poudres; recevez ses remerciemens de ce que vous avez dépouillé des patriotes du titre odieux de régisseurs. Désormais, par leurs efforts, par l'accroissement de leurs travaux, les tyrans seront placés entre l'échafaud et la foudre » (2) (*Nouveaux applaudissemens*).

Le président répond :

Oui ! Les tyrans vont être placés entre la foudre et l'échafaud, les conspirateurs vont périr sous le glaive révolutionnaire, c'est par ces deux mesures que la liberté triomphera de ses vils ennemis. Par le salpêtre on peut au physique exterminer les despotes et leurs esclaves, mais la vertu seule peut au moral triompher du crime et de la tyrannie. Eh bien ! la vertu est à l'ordre du jour, que ces lâches conspirateurs qui ont voulu nous redonner des fers tremblent à l'aspect de ce sanctuaire... Leur supplice ne tardera pas d'effrayer les traîtres qui oseroient marcher sur leurs traces (3).

La Convention nationale décrète la mention honorable de l'offrande, l'insertion de l'adresse de l'agence nationale des poudres et de la réponse du président, en entier, au bulletin.

114

La section du Mont-Blanc présente les prémices de ses épreuves, et de son travail.

La Convention en décrète la mention honorable (4).

115

Un des élèves de la patrie, pour la fabrication des armes, prononce, en leur nom, le discours suivant :

« Citoyens-représentans, Vous voyez devant vous les élèves de la patrie; ceux qui, à la voix de leurs mandataires, lors du décret émané de votre sein pour la fabrication des armes, se sont empressés de se rendre dans les ateliers de la République. Qu'ils tremblent, les monstres couronnés, ces vils usurpateurs de l'autorité du peuple ! L'heure de leur destruction approche, l'énergie républicaine se déploie; déjà le tocsin de la liberté sonne dans tous les cœurs. Généreux défenseurs d'une si belle cause, que ne pouvons-nous partager votre gloire ! Oui, nous la partagerons; tandis que vous combattez les despotes, nous combattons les intrigans. Qu'ils périssent ces traîtres ! que leurs têtes coupables tombent sous la hache de la loi ! Et vous, républicains vertueux, dignes représentans, continuez à tenir cette contenance ferme et imposante qui caractérise votre courage, et qui fait trembler les tyrans jusqu'au fond de leurs palais; restez à votre poste jusqu'à ce qu'ils soient tous exterminés.

Voyez tous les peuples de l'univers entier porter ses regards sur vous, ils admirent en secret vos vertus, ils adorent la liberté et c'est vous qu'ils attendent pour briser leurs fers. Parlez, pères de la Patrie et vos enfants sont près, achevez ce grand ouvrage que vous avez si glorieusement commencé.

« Pour nous, toujours fidèles à la Convention nationale, nous jurons de la défendre et de mourir pour elle, emportant avec nous, dans le tombeau, la haine des tyrans et l'amour de la liberté. Recevez, dignes représentans, l'hommage de nos faibles talents et comptez sur nos efforts. Vive la République » (1).

Le président répond : Deux factions ont osé se manifester, elles tendoient au même but, quoique par des voies opposées. L'une a voulu déshonorer le règne de la liberté, en dégoûter les gens de bien par l'immoralité et le brigandage, l'autre vouloit éteindre l'énergie du peuple par une perfide douceur, par une clémence liberticide ; des dangereux disciples vouloient neutraliser le salpêtre de la liberté par les glaçons du modérantisme dont leur âme est paralysée ; Eh bien, ces deux factions s'écraseront du moins par leur propre choc, les tyrans qui les ont aiguisées se prosterneront bientôt devant la majesté du peuple français, la statue de la liberté, le trône de la vérité et de la raison, qui seules vont régner sur nous. (2).

La Convention nationale décrète que l'adresse des élèves de la patrie sera mentionnée honorablement au procès-verbal, et insérée en entier au bulletin.

(1) C 293, pl. 957, p. 32. B^m, 30 vent.

(2) P.V., XXXIII, 490. Texte original non signé (C 295, pl. 996, p. 35). *Débats*, n° 548, p. 11-12; *Mon.*, XX, 12 ; B^m, 30 vent.

(3) C 293, pl. 957, p. 32.

(4) P.V., XXXIII, 491.

(1) P.V., XXXIII, 492. Texte original signé PIERRE, armurier de Bonne-Nouvelle-Varenne réunis.

(2) C 293, pl. 957, p. 32.